

NORME FRANÇAISE (NF)

PRÉALABLE

Ce court résumé de la norme concernant les garde-corps, vous est donné à titre indicatif et ne peut en aucun cas engager notre responsabilité, en cas de non respect de la norme NF en vigueur.

QU'EST-CE QU'UN GARDE-CORPS (BALUSTRADE OU RAMBARDE)?

Garde-corps rampant : il suit la pente de l'escalier
Garde-corps d'étage : il est posé à l'horizontal

FIXATION POSSIBLES

Fixation par le dessus, le poteau se fixe sur la dalle de béton ou la marche. Fixation latérale, le poteau se fixe sur le chant de la dalle de béton ou le chant de l'escalier.

LA NORME IMPOSE UN GARDE-CORPS, SUR TOUTE AIRE RECEVANT DES PERSONNES SITUÉ À PLUS DE 800 MM DU SOL ET NOUS INDIQUE DE FAÇON GÉNÉRALE:

- Hauteur minimum du garde-corps d'étage : 1000 mm
- Hauteur minimum du garde-corps rampant : 900 mm (mesuré au nez de marche)
- Écartement maxi entre poteau : 1000 mm
Nous conseillons un écartement entre poteaux d'environ :
 - 1000 mm pour les garde-corps avec plexiglas
 - 1000 mm pour les garde-corps avec câbles ou barreaux
- Espacement entre barreaux verticaux : 110 mm en rampant et en étage
- Espacement entre barreaux horizontaux 180 mm en rampant. Notre pas d'espacement sur nos poteaux est de 150 mm. Concernant le garde-corps d'étage la norme impose en partie basse, une allège pleine de 450 mm, rendant impossible à un enfant en bas âge de se servir du garde-corps comme d'une échelle.

Vérifier que votre foret est de bonne qualité et a la bonne dimension. Percez le trou au minimum à 60 mm du bord béton et nettoyez.

Votre sécurité d'abord.

Les balustrades sont à monter soi-même et à installer chez soi. Vous trouvez les informations sur les normes (NF) de construction sous www.dieda.de – langue française et téléchargement.

Pour garde-corps d'étage avec barreaux horizontaux, prévoir la pose de verre acrylique en partie basse. (Hauteur 450 mm)

Fixation sur barreau avec la réf. **253370**



5 barreaux ronds horizontaux Ø 10 mm, verre acrylique 1000 x 400 mm réf. **253360**



Support de fixation pour une protection contre l'esalade ou contre le vent (par ex. en verre acrylique).